

Avoid that nasty ticket

For 2015, I'll be overseeing the Public Security portfolio, and it's my belief that in a small town like ours, public order is as much about education as enforcement. Most residents want to do the right thing if they know what the right thing is. With that in mind, the department will be launching a series of "campaigns" highlighting various by-laws to create a safer, more civic-minded environment. No surprise, we're starting with snow removal, with a bit of garbage thrown in for good measure. So did you know?

Your snow removal contractor needs a Town permit

Improper driveway clearing is a big problem. You've seen the blocked sidewalks and snow dumps in the street. They make a bad storm even worse, especially for the elderly and parents with strollers. Most often this is done by rushed or irresponsible contractors. Registering every contractor allows us to identify those that skirt our bylaws. The fine for operating without a permit is \$150 to \$300 and if the contractor cannot be identified the homeowner is responsible for the fine. So please check that your contractor has one!

Street parking during snow removal costs big bucks

We're very proud of our snow removal, but cars parked on the street during removal operations slow us down considerably. And in bad conditions, each day of snow removal can easily cost over \$10,000! I know you don't want to add to that bill, so please keep your cars off the street when the snow removal signs go up. And frankly,

COUNCIL communiqué

Mayor's report

Electronic bulletin

Please register for our electronic bulletin. We use this efficient communication tool to send important information right into your email mailbox. Most recently, we sent information regarding the change of garbage pick-up from Tuesdays to Fridays (recycling and compost remain on Tuesdays). To register, visit our website at www.montreal-west.ca and click on "Subscribe to Bulletin" on the left hand side of the page.

Code Red

The Town of Montreal West uses an automated emergency notification system called Code Red. In the event of a major emergency, the Code Red system provides the Town with the ability to reach and inform residents of special alerts or potential dangers within minutes. Residents would receive important information by telephone, email and SMS text messages. Potential emergencies can be major fires, gas leaks, environmental disasters, road closures, evacuation notices and water supply problems such as boil water advisories. The Town can use this system to notify the entire Town at large or to pinpoint a single street or area in order to only notify the affected residents of a water supply problem due to a water main rupture, for instance. Most recently, there was an alert sent out about a very widespread decrease in water pressure because of a broken water main on Westminster at Northview.

In order to take full advantage of this system, we encourage all of our residents and merchants to register all phone numbers, cell phone numbers and email addresses on the data base. The current Code Red data base contains only listed land line telephone numbers in our Town therefore, participation from residents is paramount in order to ensure the system's success. If your phone number is not in the database, you will not receive an alert message. Smartphone users are encouraged to provide an email address.

Please visit our website at www.montreal-west.ca to register and click on "Public Security, Fire & Police" on the left-hand side of the page. Then click on "Code Red – Emergency Call System" where you will find the appropriate link to register with the system.

Coffee with the Mayor

The next Coffee with the Mayor will take place on Wednesday, **February 18th**, at **7:30 am** at the Town Hall.

Beny Masella

Mayor, Town of Montreal West
bmasella@montreal-west.ca

you should keep your car off the street whenever there's a storm. It markedly improves snow clearing for your whole neighbourhood.

Your garbage bins are ugly

Of course you know this already, but it's surprising how many people leave unsightly bins in front of their lovely homes for days on end. Well, it looks awful and it's actually an infraction punishable by a fine. So avoid a \$100 fine and the grumbling of your neighbours. (And yes, they're grumbling; they may not tell you but we hear all about it at Council). Here's the drill:

Bins can be put out as of **9 pm** the night before collection, but bags only as of **6 am** on the day itself. And all bins must be pulled back by **7 pm** (after collection). It's also an offence to block the sidewalk with your bins—especially during snow clearing.

So please keep an eye out for these issues. Most of our bylaws are just about enforcing neighbourliness. It's something that comes naturally to MoWesters, so it's not a difficult request. Here's to no tickets in 2015!

Elizabeth Ulin, Councillor
Recreation & Culture, Environment
eulin@montreal-west.ca

News from planning and public security

In 2015, there are several urban planning initiatives in the works: a rejuvenation plan for Davies Park combined with the much anticipated dog park, a revitalization plan for Westminster, as well as changes to our planning and zoning bylaws to clarify and streamline the building permit approval process.

For the upcoming year Councillor Elizabeth Ulin and I exchange part of our portfolios. I look forward to working with the Environmental Action Committee, combining it with my previous involvement with the Tree Committee. I bring a strong interest in and commitment to environmental protection as well as a background in sustainable community planning. This year, Council has allocated funds to carry out two important environmental initiatives: an energy audit and a tree policy. I look forward to providing you with updates. Finally, I would like to thank Lieutenant Demetrios "Jimmy" Georgiou and the PSO team and all the members of the Traffic and Safety Committee for their hard work and dedication to making MoWest a better place to live.

Julie Tasker-Brown, Councillor
Public Security, Urban Planning
jtasker-brown@montreal-west.ca



The impact of municipal pension reform on Montreal West

After months of protest from Quebec municipal employees, Bill 3, dealing with municipal pension plans, was passed into law by the Quebec National Assembly in December. The law, which was the result of a parliamentary review, forces all municipal employees and retirees to pay more into their pension to offset a provincial \$4 billion pension fund deficit.

A public consultation on the provisions of Bill 3 and financial situation of the Employee Pension Plan for the Town of MoWest was held in MoWest on January 12, facilitated by our Pension Administrators, Morneau Shepell. This is some of what was presented:

Under the current situation, all deficits in municipal pension funds are funded entirely by the municipality. Additionally, in some plans, employers make as much as 80% of the total contribution, while employees contribute only 20%. Many plans also provide for indexation of pension benefits. The burden on municipalities is therefore extremely high, casting a doubt on the future sustainability of these plans. Some of the main highlights of Bill 3 which address these issues include:

- ensuring an equal split between the employer and the employee for current service contributions;

- equal funding of current deficits between the municipality and the plan members (retirees and active members), and equal funding of future deficits between the municipality and the active plan members;
- managing future risk by providing for a stabilization fund equal to 10% of the current service contribution, shared equally by employer and employee;
- limiting the contribution cost to 18% of payroll, including the stabilization contribution;
- eliminating indexation of pension for active members and allowing for the suspension of indexation of retiree pensions under certain conditions;
- mandating that negotiations between municipalities and employees for restructuring the plan to reduce actuarial deficits and costs, which will commence by February 2015 (January 2016 in certain cases) and be completed within 18 months. If there is no agreement, an arbitrator will work with both parties for a maximum of 6 months before imposing a settlement.

The MoWest Employees' Pension Fund is in good shape, particularly when compared to other municipal funds. The plan

is funded at 96.4%, with a deficit of \$245,000 on an actuarial value of \$6.6 million. This deficit was in large part the result of an actuarial evaluation dated December 2013 which increased our pension liabilities, due to an increase in life expectancy. This deficit will be evenly split between the Town and plan members, and the Town must pay its portion of the funding deficit over a maximum of 15 years.

Deficits can also be lowered by changing some of the pension plan benefits. How the deficit will be paid will be the result of negotiations between the Town and the employees. In the case of MV, these negotiations must begin January 16, 2016.

In terms of contribution costs, the current ratio is a 55% by the Town and 45% by the employees. As well, our total contribution costs are just over 10% of total salaries, well within the new 18% limits.

Although Bill 3 will have a positive financial benefit for the Town, the impact will be much smaller for both the Town and its employees than in many other municipalities which have different contribution ratios or funding.

Colleen Feeney, *Councillor*
Finance, Administration and Human Resources
cfeeney@montreal-west.ca

Beny Masella
Mayor, Town of Montreal West
bmasella@montreal-west.ca

Results of infrastructure study

In 2014, the Town commissioned a study to analyze the current conditions of the infrastructure (sewer, water system and roads) on Brock and Ballantyne North, between Curzon and Sherbrooke, and Strathearn North between Milner and Curzon. The sewer system on those streets was built in 1911-1912 out of sandstone. The original water network was probably built around the same time and redone in cast iron between 1920 and 1930. The present roads and sidewalks were built as a total unit in cement in the 1950s.

Our goal was to evaluate the feasibility of rebuilding these roads without touching the underground infrastructure. Without doubt, the road surface on these three blocks is among the worst in Town. However, so far, the water supply system is not bad enough to qualify for funding by the

government. We contemplated using some of the surplus accumulated in the past three years to redo the road surface without embarking upon the more costly project of changing the entire underground system. Two scenarios were evaluated:

1. Reconstruction of the pavement and sidewalks.
2. Reconstruction of the pavement, sidewalks and the underground infrastructure.

Here are results of the study.

Roads and sidewalks

Throughout the years many repairs have been done in asphalt on the three streets. Numerous patches, together with the expected disintegration of the aging roads and sidewalks have rendered an irregular surface which can compromise pedestrian safety. In addition, the many existing cracks have caused infiltration which fur-

thers the deterioration of the road and sidewalk surfaces, and accelerates the process of erosion and degradation of the street foundations.

Sewer system

The sewer system was found to be in poor condition. It is a combined system, which means the same pipe is used for storm water as well as waste. Neither the material nor the diameter of the pipes conform to Code. The study states that the pipes have multiple structural issues (cracks, holes, infiltrations) and deficiencies such as accumulation of gravel and debris, which affect the hydraulic conductivity of the system.

Water system

Due to water breaks, many repairs have been performed on the water system since its original construction. Eight water

breaks have occurred from 2005 to 2014: five on Ballantyne North, three on Brock North and none of Strathearn North.

Avizo Conseils Inc., the engineering firm commissioned to perform the study, recommends a total reconstruction of the surface, sidewalks, sewers and water systems of these street sections. It is not advisable to only repave the roads and reconstruct the sidewalks due to the failing underground systems.

Therefore, we have to rely on grants from the provincial government to completely reconstruct the road and piping. We are now in the process of updating our list of priorities so we can request funding for the continued infrastructure work in Town.

Maria Torres, *Councillor*
Public Works, Buildings
mtorres@montreal-west.ca

Nouvelles de l'Urbanisme et de la Sécurité publique

En 2015, de nombreux projets d'urbanisme seront en cours : un plan de rajeunissement pour le parc Davies combiné à l'installation du tant attendu parc canin, un plan de revitalisation pour Westminster et des modifications à nos règlements d'urbanisme et de zonage pour clarifier et rationaliser le processus d'approbation des permis de construire.

Pour l'année qui vient, la conseillère Elizabeth Ulin et moi échangeons une partie de nos responsabilités. J'anticipe avec plaisir travailler avec le Comité d'action environnementale, l'associant à mon implication antérieure avec le Comité de l'arbre. J'y apporte un fort intérêt et un engagement envers la protection environnementale ainsi qu'une expérience en planification communautaire durable. Le Conseil a alloué des fonds pour deux importants projets environnementaux : un audit énergétique et une politique de l'arbre. J'ai bien hâte de vous communiquer des mises à jour. Finalement, je tiens à remercier le Lieutenant Demetrios « Jimmy » Georgiou et l'équipe d'ASP, et tous les membres du Comité sur la circulation et la sécurité (CCS) pour leur travail acharné et leur dévouement à rendre M-O un meilleur endroit où vivre.

Julie Tasker-Brown, conseillère, Sécurité publique et Urbanisme
jtasker-brown@montreal-west.ca

Évitez cette désagréable contravention

En 2015, j'assume la responsabilité de la Sécurité publique. Je crois que dans une petite ville comme la nôtre, l'ordre public est autant une question d'éducation que d'application. La plupart des résidents veulent faire la bonne chose, s'ils savent ce qu'est la bonne chose. Dans cet esprit, le Service lancera des « campagnes » mettant en évidence divers règlements pour créer un environnement plus sûr, plus citoyen. Sans surprise, nous débutons par le déneigement avec un peu d'ordures pour bonne mesure. Alors, le saviez-vous?

Votre entrepreneur en déneigement doit avoir un permis de la Ville

Le déneigement incorrect des entrées est un gros problème. Vous avez vu les trottoirs bloqués et les amoncellements de neige dans les rues. Ils empiètent une mauvaise tempête, particulièrement pour les aînés et les parents avec des poussettes. Fréquemment, c'est l'œuvre d'entrepreneurs pressés ou irresponsables. L'inscription de chaque entrepreneur nous permet d'identifier ceux qui contournent nos règlements. L'amende pour exploitation sans permis est de 150 à 300 \$ et si l'on ne peut identifier l'entrepreneur, le propriétaire est responsable de l'amende. Assurez-vous donc que votre entrepreneur est en règle.

Le stationnement sur rue pendant le déneigement coûte cher

Nous sommes fiers de notre déneigement, mais les véhicules stationnés sur la rue pendant l'enlèvement de la neige nous ralentissent considérablement. Et dans des mauvaises conditions,

communiqué du CONSEIL

chaque jour de déneigement peut facilement coûter plus de 10.000 \$! Je sais que vous ne souhaitez pas ajouter à cette facture, alors, de grâce, gardez votre voiture hors rue quand les pancartes de déneigement sont déployées. À vrai dire, vous devriez éviter de stationner dans la rue s'il fait tempête. Cela améliore grandement le déblaiement pour tout le voisinage.

Vos poubelles sont laides

Évidemment, vous le savez déjà, mais le nombre de gens qui laissent de disgracieux contenants devant leurs jolies maisons pendant des jours est surprenant. C'est hideux et qui plus est, c'est une infraction passible d'amende. Évitez l'amende de 100 \$ et les plaintes de vos voisins. (Oui, ils se plaignent; ils ne vous le disent peut-être pas, mais nous les entendons au Conseil.) Voici la marche à suivre :

On peut sortir les poubelles à **21 h** le soir précédant la collecte, mais les sacs seulement à compter de **6 h** le matin même. Et tous les contenants doivent être retirés au plus tard à **19 h**, après la collecte. C'est aussi une infraction de bloquer le trottoir avec vos poubelles particulièrement pendant le déneigement.

S'il vous plaît, soyez attentifs à ces points. Nos règlements ne sont, pour la plupart, que question de civisme. C'est quelque chose qui vient naturellement aux gens de M-O, ce n'est donc pas une demande exigeante. À une année 2015 sans contraventions!

Elizabeth Ulin, conseillère
Loisirs et culture et Environnement
eulin@montreal-west.ca

Rapport du maire

Bulletin électronique

Abonnez-vous à notre bulletin électronique. Nous utilisons cet outil de communication efficace pour envoyer des renseignements

importants directement dans la boîte de réception de votre courrier électronique. Récemment, nous avons transmis des informations concernant le changement de journée de collecte des ordures, du mardi au vendredi (recyclage et compostage demeurent le mardi). Pour vous inscrire, allez à notre site Web à www.montreal-ouest.ca et cliquez sur « Abonnement au bulletin » du côté gauche de la page.

Code Red

La ville de M-O utilise un système automatisé d'appels d'urgence appelé Code Red. En cas d'urgence majeure, Code Red procure à la Ville la capacité de joindre les résidents et de les informer d'alertes particulières ou de dangers potentiels en quelques minutes. Les résidents recevraient les renseignements par téléphone, courriel et textos SMS. Incendies majeurs, fuites de gaz, désastres environnementaux, fermetures de rues, avis d'évacuation et problèmes d'approvisionnement en eau comme des avis d'ébullition constituent des urgences potentielles. La Ville peut utiliser le système pour informer la municipalité dans son ensemble ou cibler une rue ou un secteur pour, par exemple, n'aviser que les résidents affectés par un problème d'approvisionnement dû à un bris d'aqueduc. Récemment, une alerte était lancée concernant une chute de pression d'eau très étendue causée par le bris d'une conduite principale sur Westminster à Northview.

Pour pleinement tirer profit du système, nous encourageons tous nos résidents et commerçants à inscrire leurs numéros de téléphones filaires et de portables et leurs adresses de courriel dans la base de données de Code Red. Celle-ci ne contient actuellement que les numéros de téléphones filaires publiés de notre ville. La participation des résidents est primordiale pour assurer la réussite du système. Si votre numéro de téléphone n'est pas dans la base de données, vous ne recevrez pas de messages d'alerte. Les usagers de téléphones intelligents sont incités à fournir une adresse de courriel.

Pour vous inscrire, visitez notre site Web à www.montreal-ouest.ca et cliquez sur « Sécurité publique, service des incendies et police » du côté gauche de la page. Cliquez ensuite sur « Code Red – service d'appels d'urgence » où vous trouverez le lien vers le système.

Café avec le maire

Le prochain Café avec le maire aura lieu le mercredi **18 février à 7 h 30**, à l'hôtel de ville.

Beny Masella
Maire, ville de Montréal-Ouest
bmasella@montreal-west.ca



Effets de la réforme des régimes de retraite municipaux sur M-O

Après des mois de protestation des employés municipaux du Québec, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 3 sur les régimes de retraite municipaux en décembre. La loi fait suite à une commission parlementaire et force tous les employés municipaux et retraités à payer plus pour combler un déficit provincial des caisses de retraite de 4 milliards de dollars.

Une consultation publique sur les dispositions du projet de loi 3 et sur la situation financière du régime de retraite des employés de la ville de M-O s'est tenue le 12 janvier, avec l'aide de Morneau Shepell, administrateurs de nos fonds de retraite.

Dans la situation actuelle, tout déficit des régimes de retraite est entièrement financé par les municipalités. De plus, dans certains régimes, l'employeur verse jusqu'à 80 % de la contribution totale et les employés ne cotisent que 20 %. De nombreux régimes prévoient aussi l'indexation des prestations. Le fardeau sur les municipalités est donc extrêmement lourd, mettant en doute la pérennité de ces régimes. Certains des points saillants de la loi qui traitent de ces problèmes incluent :

- l'assurance d'un partage égal des contributions entre l'employeur et l'employé;
- le financement à parts égales des déficits actuels par la municipalité et les

participants au régime (membres actifs et retraités) et financement égal de déficits éventuels par la municipalité et les membres actifs du régime;

- la prévision de risque futur en constituant un fonds de stabilisation égal à 10 % des contributions pour service courant, financé également par l'employeur et les employés;
- la limitation des contributions à 18 % de la masse salariale, incluant le fonds de stabilisation;
- l'élimination de l'indexation de la rente pour les membres actifs et la possibilité de suspendre l'indexation de la rente des retraités à certaines conditions;
- la négociation entre municipalités et employés pour restructurer les régimes afin de réduire les déficits actuariels et les coûts, devant débiter au plus tard en février 2015 (janvier 2016 dans certains cas) et devant aboutir dans les 18 mois. En cas d'échec, un arbitre travaillera avec les deux parties pendant un maximum de six mois, après quoi il imposera un règlement.

Le régime de retraite des employés de M-O est en bonne posture comparative-ment à d'autres fonds municipaux. Le régime est financé à 96,4 %, avec un déficit

de 245 000 \$ pour une valeur actuarielle de 6,6 millions. Ce déficit résulte en bonne part d'une évaluation actuarielle de décembre 2013 qui a relevé notre passif de retraite dû à l'augmentation de l'espérance de vie. Ce déficit sera réparti également entre la Ville et les participants au régime et la Ville doit repayer sa portion du découvert sur un maximum de 15 ans.

On peut aussi diminuer les déficits en modifiant certains avantages du régime. Comment ce déficit sera remboursé résultera de négociations entre la Ville et ses employés. Dans le cas de M-O, ces pourparlers doivent débiter au plus tard en janvier 2016.

Quant au coût des contributions, le rapport Ville-employés actuel est de 55 %-45 %. De même, nos coûts totaux représentent à peine plus de 10 % de la masse salariale, bien en deçà de la nouvelle limite de 18 %.

Bien que le projet de loi 3 aura un effet financier bénéfique pour la Ville, il sera nettement plus faible pour la Ville et son personnel que pour nombre d'autres municipalités où le ratio ou le financement sont différents.

Colleen Feeney, *conseillère Finances et administration et Ressources humaines*
cfeeney@montreal-west.ca

Beny Masella, *Maire, ville de Montréal-Ouest*
bmasella@montreal-west.ca

Résultats de l'étude des infrastructures

En 2014, la Ville a commandé une étude pour analyser la condition actuelle des infrastructures (égouts, alimentation en eau et chaussée) sur Brock et Ballantyne Nord entre Sherbrooke et Curzon et sur Strathearn Nord de Milner à Curzon. Les égouts dans ces tronçons de rue ont été construits de grès en 1911-1912. Le réseau de distribution d'eau d'origine a probablement été installé au même moment et fut refait en fonte entre 1920 et 1930. Les chaussées et trottoirs actuels furent reconstruits en béton dans les années 1950.

Notre but était d'évaluer la faisabilité de refaire ces rues sans toucher aux infrastructures souterraines. Sans aucun doute, la chaussée de ces trois segments est parmi les pires de la ville. Cependant, à ce jour, le système d'alimentation en eau n'est pas suffisamment endommagé pour se qualifier pour un

financement gouvernemental. Nous avons considéré utiliser une partie du surplus accumulé ces trois dernières années pour refaire la surface sans se lancer dans le projet plus coûteux de changer tous les systèmes souterrains.

Deux scénarios furent envisagés :

1. Reconstruction de la chaussée et des trottoirs.
2. Reconstruction de la chaussée, des trottoirs et des infrastructures souterraines.

Voici les résultats de l'étude.

Chaussées et trottoirs

Au cours des années, de nombreuses réparations ont été faites en asphalte sur ces trois rues. Les abondantes plaques et la désintégration prévisible des rues et trottoirs qui vieillissent ont occasionné une surface irrégulière qui peut compromettre la sécurité des piétons. De plus, les nom-

breuses fissures ont causé de l'infiltration, entraînant une plus grande détérioration des surfaces et accélérant le phénomène d'érosion et de dégradation des fondations des rues.

Système d'égouts

Le système d'égouts est en mauvaise condition. Il s'agit d'un système combiné, signifiant que le même conduit sert pour l'eau pluviale comme pour les eaux usées. Ni les matériaux ni le diamètre des conduits ne sont conformes au Code. L'étude indique que les tuyaux souffrent de multiples problèmes structurels (fissures, trous, infiltrations) et de déficiences comme de l'accumulation de gravier et de débris, lesquels nuisent à la conductibilité hydraulique du système.

Système d'alimentation en eau

À cause de bris, plusieurs réparations ont été effectuées sur le réseau d'alimentation en eau

depuis sa construction. Huit bris se sont produits de 2005 à 2014 : cinq sur Ballantyne Nord, trois sur Brock Nord et aucun sur Strathearn Nord.

Avizo Conseils Inc., la firme de génie mandatée pour cette étude, recommande une reconstruction totale de la chaussée, des trottoirs, des égouts et du réseau d'alimentation en eau des tronçons visés de ces rues. Il n'est pas indiqué de simplement repaver la chaussée et refaire les trottoirs à cause de l'état défaillant des systèmes souterrains.

Conséquemment, nous devons compter sur les subventions du gouvernement provincial pour reconstruire complètement les rues et les conduits. Nous nous affairons actuellement à mettre à jour nos priorités afin de demander du financement pour continuer les travaux d'infrastructure dans la ville.

Maria Torres, *conseillère Travaux publics et édifices municipaux*
mtorres@montreal-west.ca